



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 27 mars 2024

Date de la convocation : 14 mars 2024

Nombre de membres : 245

En exercice : 237

Présents : 131

Nombre de délégués ayant donné procuration : 19

Le jeudi 27 mars 2024 à 14 heures,
les membres du Comité Syndical,
légalement convoqués,
se sont réunis à Carbonne
sous la présidence de M. Thierry SUAUD.

Délibération n°CS202432 : Modification du tableau des effectifs

Nomenclature : 4. Fonction publique

PRÉSENTS

- M. AGOSTI Dominique
- M. ALMERO Jean-Jacques
- M. ALVADO Régis
- Mme ARMENGAUD Roseline
- M. ASTOR Jean-Louis
- M. AURY Jean-Pierre
- M. AUSSEL Edmond
- M. BAQUIER Jacques
- M. BARBREAU Robert
- M. BARTHE de MONTMEJAN Gérard
- M. BAUMLIN Philippe
- M. BERGON Christian
- M. BERNES Jean-Paul
- M. BEZIAT Denis
- M. BODOT Bernard
- M. BOTTAREL Didier
- M. BOUBE Patrick
- M. BOUDON Gérard
- M. BRACHET Philippe
- M. BRANA Jean-Pierre
- M. BRESSAND Philippe
- M. CARBONELL Michel
- M. CARVALHO Horacio
- M. CASSAGNE Robert
- M. CASTERA Didier
- M. CASTEX Frédéric
- M. CAZARRE Max
- M. CHARTIER Patrick
- M. CORBARIEU Thierry
- M. COSTES Philippe
- Mme COURTOIS-PÉRISSÉ Jennifer
- M. DARNAUD Guy
- M. DAVEZAC Gilles
- M. DEBEAURAIN Guillaume
- M. DELHON Jacques
- M. DELPECH Patrick
- M. DEODATO Jean-Paul
- Mme DOITTAU Véronique
- M. DUCASSE Bernard
- M. DUCOMTE Alain
- Mme DUFFORT PIQUES Régine
- M. DUHAMEL Thierry
- M. DUPEYRON Michel
- M. DUPRESSOIRE Jean-Luc
- M. DURANDET Patrick
- Mme EMBRY Marie
- M. ESPIE Jean-Claude
- M. FABRE Christian
- M. FABRIS Marcel
- M. FERNANDEZ Marc
- Mme FERRERI Arlette
- M. FOUCHOU-LAPEYRADE Jean-Pierre
- M. FOURMENT Jean-Luc
- M. FUSEAU Philippe
- M. GALAUP Didier
- M. GALINON Jérôme
- M. GASC Jean-Pierre
- M. GASQUET Etienne
- Mme GIBERT Janine
- M. GILLON Christophe
- Mme GIMENEZ Corinne
- Mme GINER Corinne
- M. GLINKOWSKI Julien
- M. GRIMAUD Robert
- Mme GRUEL Marie-Louise
- M. GUILLERMIN Thierry

- M. HERBAUT Patrick
- Mme ICARD Evelyne
- M. IMART Thierry
- M. JEANBON Patrick
- M. JOUBÉ Raymond
- M. KONDRYSZYN Serge
- M. LAFFONT Didier
- M. LAGORCE Patrice
- M. LASSERRE Alain
- M. LASSERRE Marc
- M. LASSERRE Serge
- Mme LATCHÉ Catherine
- M. LAVIGNE Gérard
- M. LE NÉVANEN Cédrick
- M. LECOURT Bruno
- M. LEGRIS Jérôme
- Mme LEJEUNE Christine
- M. LEMAGNER Frédéric
- M. LORRAIN Jean-Luc
- M. LOT Thierry
- M. LOURME Etienne
- Mme LYORET Sandrine
- M. MALAVAL Claude
- M. MALET Jean-Pierre
- M. MARC David
- M. MARCHAND René
- M. MARTY Francis
- Mme MAURIN Nadine
- M. MAZARDO Jean-Michel
- Mme MEIFFREN Isabelle
- Mme MERLE-JOSÉ Christine
- M. MILHAU Claude
- M. PAQUELET Pascal
- M. PARRO Fabrice
- M. PASSERIEU Bernard
- M. PAYAN Miguel
- Mme PEIRO Marielle
- M. PEYRAS Henri
- M. PORTES Thierry
- M. PUYDEBOIS Yves
- M. RASPEAU Raoul
- M. RIBEYRON Franck
- M. RIQUET Alain
- M. RIVAL Patrice
- M. ROBERT Didier
- M. RODRIGUES Patrice
- M. ROUJEAN Edgard
- M. ROUSSEL Jean-François
- Mme RUSSO Ida
- M. SABATHÉ Daniel
- M. SALAT Eric
- M. SALVATICO Jean-Paul
- M. SARRALIÉ Claude
- M. SAURA Olivier
- M. SAVIGNY Thierry
- M. SERRE François
- M. SOMBRIS Yves
- M. SUAUD Thierry
- M. SUSIGAN Alain
- M. TARRAUBE Gilbert
- M. TONELLI Marc
- M. VERGNES Claude
- M. VIDAL Alain
- M. VIGUIER Gilles
- M. ZARAGOZA Antoine

PROCURATIONS

- M. ALCAIDE Manuel
- M. BEDIEE Jean Sébastien
- M. BERLUTEAU Xavier
- M. BICO Carlos
- M. BLOYET Anthony
- M. BRONDINO Georges
- M. CAMART Joël
- M. DESSEAUX Jean-Pierre
- M. DUMOULIN Jean-Marc
- M. FREZOULS Jean-Philippe
- Mme GALY Brigitte
- Mme GENNARO-SAINT Christine
- Mme KLOPP-TOSSER Gwenola
- M. LOMBARDO Bruno
- Mme MICHAUD Elisabeth
- M. NAVARRO Yvan
- Mme ROURE Marie-Hélène
- Mme VALCKE Sophie
- M. VINCINI Sébastien
- à RASPEAU Raoul
- à RIBEYRON Franck
- à RIVAL Patrice
- à ROBERT Didier
- à SARRALIÉ Claude
- à PASSERIEU Bernard
- à FUSEAU Philippe
- à MALET Jean-Pierre
- à SAVIGNY Thierry
- à DURANDET Patrick
- à GIBERT Janine
- à GRUEL Marie-Louise
- à DEBEAURAIN Guillaume
- à CHARTIER Patrick
- à COSTES Philippe
- à BEZIAT Denis
- à LYORET Sandrine
- à MEIFFREN Isabelle
- à SUAUD Thierry

ABSENTS EXCUSÉS

- Mme ADOUE-BIELSA Caroline
- M. AKA Alain
- M. ALCAIDE Manuel
- M. ALENÇON Alain
- Mme ALLAL Fella
- Mme AMPOULANGE Françoise
- M. ARSAC Olivier
- M. AUGÉ Dimitri
- M. AUJOLAT Michel
- M. BAR Frédéric
- M. BEDIEE Jean Sébastien
- M. BERLUTEAU Xavier
- M. BERRI Djamel
- M. BICO Carlos
- M. BLOYET Anthony
- Mme BONHOMME Martine
- M. BONNET Bernard
- M. BORHOVEN Davy
- M. BOUCHE Jean-Paul
- M. BOUÉ Pierre-Louis
- Mme BOULAY Dominique
- M. BOUREAU Pascal
- M. BOYER Maxime
- M. BRIAND Sacha
- M. BRIANTAIS Paul
- M. BRONDINO Georges
- M. CALMETTES Francis
- M. CAMART Joël
- M. CAPARROS Pierre
- M. CAZELLES Jean-Pierre
- M. CHOLLET François
- M. COGNARD Gaëtan
- M. COLLA Serge
- M. DA SILVA Manuel
- M. DE PINS-LOZE Etienne
- M. DE SCORRAILLE Jean-Baptiste
- M. DEJEAN Serge
- Mme DELMOND Ghislaine
- M. DESBONNET Guy
- M. DESSEAUX Jean-Pierre
- Mme DUFRAISSE Cécile
- M. DUMOULIN Jean-Marc
- M. DUNAL Jonhny
- M. DURAND Cédric
- M. DURAND Christophe
- M. ESNAULT Emilion
- M. ESPIC Bruno
- M. ESPLUGAS-LABATUT Pierre
- Mme FEVRIER Anne-Marie
- M. FRECHOU Jean-Claude
- M. FREZOULS Jean-Philippe
- M. GAILLARD David
- Mme GALY Brigitte
- M. GARCIA Damien
- M. GASPARD Joseph
- M. GAUTHIER Jean
- Mme GENNARO-SAINT Christine
- M. GILLES André
- M. GIRAUDO Sébastien
- M. GRASS Francis
- Mme HILLAT Brigitte
- Mme HUMEAU Dominique
- Mme JACQUET-VOLLEAU Valérie
- M. JOLIBERT Bastian
- Mme KATZENMAYER Laurence
- Mme KLOPP-TOSSER Gwenola
- Mme LAIGNEAU Annette
- M. LARGE Alain
- M. LATTES Jean-Michel
- Mme LEFEVRE Marine
- M. LEFRANC Gérard
- M. LIONNET Marc
- M. LOMBARDO Bruno
- M. MANERO Félix
- Mme MARTY Souhayla
- Mme MICHAUD Elisabeth
- Mme MIQUEL-BELAUD Nicole
- M. MISIAK Nicolas
- M. MORO Sébastien
- Mme MOURGUE Josiane
- M. NAVARRO Yvan
- Mme NISON Claire
- Mme OCHOA Nina
- Mme OUSMANE Gnadang
- M. PALLEJA Patrick
- M. PARRE Frédéric
- M. PAVAN René
- M. PLICQUE Patrick
- M. PONS Quentin
- Mme RACAUD-ESPINOSA Christine
- M. RICHARD Jean Louis
- M. RIQUET Clément
- Mme ROURE Marie-Hélène
- M. SARRAU Bertrand
- M. SCHWENZFEIER Christian
- M. SENTOUS Thierry
- M. SOLOMIAC Christophe
- M. SOULIÉ Laurent
- Mme SOUSSI Nadia
- M. STURMEL Philippe
- M. THIBAUD Gérard
- M. TRAUTMANN Pierre
- Mme VALCKE Sophie
- M. VINCENT Pierre
- M. VINCINI Sébastien
- M. WASTJER Michel

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame RUSSO Ida **est nommée secrétaire de séance**, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Le Président du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute Garonne expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Considérant la réorganisation du service transition énergétique,

Vu l'avis défavorable unanime des représentants du personnel du Comité Social Territorial en date du 21 mars 2024 relatif à la suppression de postes du tableau des effectifs, le Comité Syndical ne délibèrera pas sur les suppressions de postes.

Le Comité Syndical est consulté au titre de sa compétence pour fixer les effectifs des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Aux termes de l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique (CGFP), les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Ainsi, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Le tableau des effectifs recense tous les emplois, classés par cadre d'emplois, permanents et non permanents.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents :

Article 1 : Décide la création d'un poste d'assistant administratif et comptable sur un emploi permanent d'adjoint administratif, catégorie C, à temps complet de 35 heures, à compter du 1^{er} avril 2024.

Article 2 : Décide la création de six postes dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet, à 35 heures. Ces postes répondent à un accroissement saisonnier d'activité (L.332-23-2° du CGFP) pour une durée maximale de 1 mois à compter du 1^{er} avril 2024.

Les agents qui occuperont ces emplois seront recrutés conformément à l'article L332-23 du CGFP. Le Président sera autorisé à signer les contrats correspondants. Si aucun besoin n'est identifié au cours de l'année, ces postes ne feront pas l'objet de recrutement. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondantes sont inscrits aux budgets correspondants.

Article 3 : Approuve le tableau des effectifs modifié et annexé à la présente délibération.

Article 4 : Autorise le Président à signer les actes correspondants aux postes créés ci-dessus.

Article 5 : Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondantes seront inscrits aux budgets correspondants.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme

Le Président



Thierry SUAUD

Vu et publié sur le site internet du SDEHG,

Le **15 AVR. 2024**

Résultat du vote :

Pour 150

Contre 0

Abstention 0

Non-participation au vote 0

La présente décision peut faire l'objet d'un recours à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse par courrier à l'adresse suivante 68 rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 07 ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>